

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 4 MARS 2019

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 février 2019;
4. 1^{re} période réservée à l'assistance;
5. Administration générale :
 - 5.1 Dérogation mineure de Mme Nadine Bouchard concernant l'immeuble situé au 1312, rue de l'Harricana afin de permettre la construction d'un bâtiment accessoire sur la propriété;
 - 5.2 Dérogation mineure de M. Karl Rouillard concernant l'immeuble situé au 97, chemin Croteau afin de régulariser l'implantation du garage détaché sur la propriété;
 - 5.3 Dérogation mineure de Mme Brigitte Marcotte concernant l'immeuble situé au 452, 4^e Rue Ouest afin de régulariser l'implantation de la résidence unifamiliale sur la propriété ainsi que celle de la remise;
 - 5.4 Mandat à l'UMQ concernant le regroupement d'achat en commun de produits d'assurances pour les cyber-risques 2019-2024;
 - 5.5 Adjudication du contrat pour l'acquisition de béton de ciment pour l'année 2019;
 - 5.6 Autorisation de signer avec la MRC d'Abitibi une entente de prêt et d'entretien d'équipement pour le sauvetage d'urgence en milieu isolé;
 - 5.7 Adoption d'une Politique portant sur l'utilisation des téléphones et des téléphones cellulaires;
 - 5.8 Adoption d'une Politique concernant les règles sur les frais de déplacement, de subsistance et d'hébergement des employés municipaux;
 - 5.9 Acceptation d'une offre de services professionnels en ingénierie de la firme WSP pour consultation technique;
 - 5.10 Approbation des prévisions budgétaires 2019 de l'Office municipal d'habitation d'Amos;
6. Procédures :

NIL;
7. Dons et subventions :
 - 7.1 Octroi d'une aide financière à la Fondation héritage de la cathédrale Ste-Thérèse-d'Avila;
 - 7.2 Aide financière à l'organisme Centre Femmes Ressources;
 - 7.3 Aide financière à la Petite boutique;
8. Informations publiques;
 - 8.1 ;
9. 2^e période réservée à l'assistance;
10. Levée de la séance.